

COMMENT CALCULER LA CONTRIBUTION ?

1 – Les ressources :

On se reporte à l'avis ou aux avis d'imposition 2018 de la famille sur les revenus 2017.

Sur la feuille jointe, pour la somme R, on porte le montant du Revenu Fiscal de référence du foyer ou la somme des avis fiscaux de référence dans le cas d'avis d'imposition séparé.

Si vous vous situez dans la catégorie I, ce renseignement n'est pas obligatoire.

2 – Les charges :

Deux notions interviennent :

2.1 – les enfants à charge :

enfants	points
1	3,5
2	5
3	6
4	7,5
5	9
6	11

2.2 – les enfants scolarisés à St Michel pour l'année 2019/2020.

A partir de deux enfants scolarisés à St Michel, on ajoute 0,5 point par enfant.

La somme des points de charge donne le nombre P

3 – Le Coefficient :

Il s'obtient en divisant R par P : $C = R / P$

4 – Tarifs par élève et par trimestre (frais fixes compris)

Quotient Familial	Catégorie	Maternelle	Primaire	6° / 5°	4° / 3°	2°	1°/T°
- 3402	A	79,06	107,91	126,11	136,13	141,87	150,33
3403 - 3882	B	97,29	135,81	156,32	169,25	176,42	185,07
3883 - 4523	C	114,54	162,15	185,10	202,35	210,93	219,58
4524 - 5229	D	131,84	188,54	213,84	234,74	244,76	253,43
5230 - 5880	E	149,08	214,97	244,07	267,08	278,57	287,24
5881 - 6723	F	166,31	241,39	272,84	300,13	314,51	323,16
6724 - 7584	G	184,51	269,21	303,08	333,27	349,10	357,76
7585 - 8444	H	201,84	295,61	333,26	366,36	383,52	392,18
8444 et plus	I	220,78	324,61	366,45	402,72	421,32	429,90

CANTINE : Tarifs 2019/2020

5.90 € Collège – Lycée (par 10 repas)

5.35 € Ecole Primaire (par 10 repas)

6.90 € A l'unité

Rappel : 4 repas sont offerts pour 44 payés et consommés.

5 – Apel St Michel

La contribution volontaire à l'Apel est de 23.00 € par famille (sauf si cette cotisation a déjà été versée dans un autre établissement privé, dans ce cas, la cotisation Apel St Michel s'élève à 6.50 € par famille)